

Guide des auteurs

Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement

publie des articles originaux, des notes de recherche, des articles de synthèse, des résumés de livres et de thèses ainsi que des comptes-rendus de colloques dans les domaines des sciences et productions végétales et animales, des sciences forestières, des sciences du sol et de la Terre, du génie rural, de l'environnement, des bio-industries, de l'agro-alimentaire, de la sociologie et de l'économie.

PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Les manuscrits, en français ou en anglais, sont inédits et n'ont pas été soumis ailleurs pour publication, antérieurement ou simultanément.

Les textes publiés dans BASE n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Les manuscrits sont adressés de préférence par courrier électronique en format .DOC, .ODT ou .RTF en un seul fichier à l'adresse suivante : base.gembloux@ulg.ac.be.

Ils comportent **au maximum 20 pages numérotées** (y compris les synthèses bibliographiques).

La page de couverture reprend :

- le titre,
- le titre abrégé (maximum 55 caractères),
- les noms et prénoms complets des auteurs avec l'adresse professionnelle postale et électronique complète de chacun,
- les remerciements éventuels.

Le nom de l'auteur-correspondant, à qui sera adressé le courrier (manuscrit pour corrections, épreuve, etc.), est marqué d'un « * » et son adresse complétée de ses numéros de téléphone et télécopie.

Les pages suivantes présentent en continu :

- le titre en français et en anglais US. En ce qui concerne les articles de synthèse, «synthèse bibliographique» et «review» doivent figurer dans le titre car il s'agit de descripteurs utilisés par les bases de données pour trier les articles,
- le titre abrégé (maximum 55 caractères),
- les résumés en français et en anglais US suivis des mots-clés dans les deux langues,
- le corps du texte en Times 11, double interligne,
- la liste des abréviations, si nécessaire,
- la bibliographie (**maximum 50 références**),

- les tableaux dans la langue du texte, numérotés,
- les illustrations identifiées sans ambiguïté,
- les titres et légendes des tableaux et des illustrations en français et en anglais US.

Toutes les pages et les lignes du texte sont numérotées en continu, sauf la page de couverture.

LE NON-RESPECT DES PRESCRIPTIONS DU PRÉSENT GUIDE PEUT JUSTIFIER LE REFUS DE VOTRE MANUSCRIT.

STYLE

Le texte est, de préférence, divisé en introduction, matériel et méthodes, résultats et discussion.

La numérotation décimale est utilisée pour indiquer la hiérarchie des divisions et subdivisions, sans dépasser trois niveaux. Les titres sont écrits en minuscule.

Il est instamment demandé aux auteurs de respecter les règles orthographiques et grammaticales.

Pour les textes en français, nous adoptons à présent l'ensemble des règles de la *nouvelle orthographe* (<http://www.orthographe-recommandee.info>).

Citations

Toutes les références dans le texte sont au format auteur-date, entre parenthèses.

Pour les références avec plus d'un auteur, le nom du premier auteur est suivi de « et al. ».

Quand plusieurs références sont citées ensemble, elles sont ordonnées chronologiquement et séparées par « ; ». Exemple : (Iwai et al., 1980 ; Binoux et al., 1988 ; Dordick, 1989).

Les citations dans le texte sont placées entre guillemets (guillemets français doubles : « ... »). Les citations dans une autre langue sont en italique et entre guillemets. S'il s'agit d'un paragraphe en entier, il faut le faire précéder d'un alinéa. La citation est suivie de la référence, entre parenthèses, en dehors des guillemets.

Nomenclatures

Tout organisme vivant, à sa première mention dans le texte et le résumé, est cité par son nom scientifique complet, suivi du parrain. Dès la deuxième citation dans le texte, le genre est abrégé.

Pour les composés chimiques, les règles internationales en matière de nomenclature émises par la IUPAC (*International Union of Pure and Applied*

Chemistry, 1987) sont suivies. Toutefois, le nom scientifique de certains composés étant très long, les auteurs peuvent joindre, à la première mention du nom commun du composé, son numéro d'enregistrement CAS (*Chemical Abstracts Service*).

Pour les composés biochimiques, ce sont les recommandations de l'IUBMB (*International Union of Biochemistry and Molecular Biology*, 1992) qui sont suivies, parfois en accord avec la IUPAC. Les noms commerciaux qui seraient utilisés en complément sont signalés par un « * » et accompagnés de l'identification du fabricant.

Nombres

Les nombres de un à dix sont écrits en toutes lettres, sauf lorsqu'il s'agit de quantités suivies d'une unité de mesure et si des nombres à une unité de base (de un à neuf) et des nombres à deux unités de base ou plus (plus de neuf) se retrouvent dans la même phrase et désignent des unités de même nature.

En début de phrase, un nombre, quel qu'il soit, est toujours épelé.

Les années sont indiquées par 4 chiffres.

Les données numériques ne doivent pas comporter plus de chiffres significatifs que la précision des mesures ne l'autorise et d'une manière générale, les auteurs se conforment aux règles de la norme ISO 31 (ISO, 1993).

Unités de mesure

Les normes ISO 31 « Grandeurs et unités » et ISO 1000 « Unités SI et recommandations pour l'emploi de leurs multiples et de certaines autres unités » (ISO, 1993) doivent être respectées pour ce qui concerne les grandeurs physiques, les équations, les dimensions et les symboles des grandeurs et des unités. Les abréviations de ces unités peuvent être utilisées sans autre définition.

Dans le texte, les unités sont épelées, sauf si elles sont précédées d'un nombre, auquel cas c'est l'abréviation internationale qui sera utilisée (min, d, g, m, J, etc.).

Dans l'expression des dimensions d'une grandeur, l'exposant négatif sera utilisé de préférence à la barre de fraction ($m \cdot s^{-2}$ et non m/s^2).

RÉSUMÉS

Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais US, quelle que soit la langue originale du texte. Un résumé supplémentaire, dans une autre langue, est accepté. Le résumé est limité à un paragraphe de 250 à 350 mots

pour les articles originaux, de 150 mots pour les notes de recherche et observations. Il doit, d'une part, énoncer brièvement les objectifs, méthodes, résultats et leur interprétation ou domaine d'application et d'autre part, identifier les cultures, les organismes en jeu, les produits, les limites géographiques et autres détails ayant leur importance dans l'interprétation des résultats. Il ne faut y inclure ni figure, ni tableau, ni citation ; il faut éviter les équations et les abréviations non définies.

Gardez à l'esprit que le résumé en anglais US sera repris dans les bases de données internationales qui signaleront votre article et constituera donc, avec le titre et les mots-clés, un élément d'appréciation important pour les lecteurs.

MOTS-CLÉS

Entre six et dix mots-clés sont fournis dans les deux langues, à la suite des résumés. Ils expriment les notions essentielles de l'article. Leur fonction est de faciliter l'indexation de l'article et sa recherche dans les bases de données documentaires.

Ces mots-clés doivent être choisis et traduits dans AGROVOC (FAO, 2000), le thésaurus agricole multilingue de la FAO (<http://aims.fao.org/fr/standards/agrovoc/functionality/search>). Celui-ci est utilisé dans près de 90 pays et propose une structure basée sur les relations entre concepts normalisés

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La présentation de la bibliographie se conforme au style international établi par l'*Harvard University*, dans la version proposée par la *Bournemouth University* adaptée à BASE. Pour l'appliquer, il y a lieu de se référer au site suivant : <http://www.bib.fsagx.ac.be/edudoc/Metho.DOC/>, module 11.

La liste de toutes les références bibliographiques citées dans le texte est présentée en fin d'article, avant les annexes éventuelles. Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur et par ordre chronologique pour un auteur donné. L'auteur unique précède l'auteur accompagné d'un co-auteur. Il ne faut pas numéroter les références.

Les titres des périodiques sont abrégés selon la liste éditée par l'*ISSN International Center, The List of Title Word Abbreviations* (<http://www.issn.org/2-22661-LTWA-online.php>). Ceux qui ne comportent qu'un seul mot ne s'abrègent pas, comme par exemple : *Heredity, Endeavour*, etc.

Pour les monographies, les éléments suivants sont essentiels : auteur, année, titre, édition (si différente de 1^{er}), lieu de publication (ville et pays), éditeur.

Les compte-rendus de conférences sont traités comme des monographies ; ils mentionnent donc l'auteur, l'année, le titre, le(s) éditeur(s) scientifique(s), le nom de la conférence et si possible le lieu et la date de la conférence, le lieu de publication, l'éditeur et la pagination.

La référence d'un document sur Internet se décrit comme les documents imprimés, avec en plus l'adresse http complète et la date de consultation écrite entre parenthèses.

Les citations d'articles « sous presse » ou « acceptés » peuvent être incluses dans la liste mais non les documents « en préparation », « soumis » ou « communication personnelle » qui, à la rigueur, peuvent être cités dans le texte.

Les rapports internes non publiés, les cours et les mémoires ne peuvent pas être repris dans la bibliographie.

Exemples

Article de revue :

Lopez B., 2007. Cold scapes. *Natl Geogr.*, **212**(6), 136-154.

Monographie :

Büttner N., 2007. *L'Art des paysages*. Paris : Citadelles & Mazenod.

Chapitre de monographie :

Ennos R.A., 1990. Detection and measurement of selection: genetic and ecological approaches. In: Brown A.H.D., Clegg M.T., Kalher A.L. & Weir B.S., eds. *Plant population genetics, breeding, and genetic resources*. Sunderland, MA, USA: Sinauer Associates Inc., 200-214.

Thèse de doctorat :

Fumière O, 2010. *Combinaison des techniques de biologie moléculaire et de la spectrométrie dans le proche infrarouge pour l'authentification des denrées destinées à l'alimentation humaine et animale*. Thèse de doctorat : Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech (Belgique).

Compte-rendu de conférence :

Charudattan R., 1996. Pathogens for biological control of water hyacinth. In: Charudattan R., Labrada R., Center T.D. & Kelly-Begazo C., eds. *Strategies for water hyacinth control. A report of a panel of experts meeting, 11-14 September, 1995, Fort Lauderdale, Florida*. Roma: FAO, 90-97.

Référence Internet :

Diop M.B. et al., 2007. Bacteriocin producers from traditional food products. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, **11**(4), 275-281, [http://popups.ulg.ac.be/Base/document.php?id=1636,\(07/01/08\)](http://popups.ulg.ac.be/Base/document.php?id=1636,(07/01/08)).

LES ILLUSTRATIONS ET LES TABLEAUX

Les illustrations sont fournies sous le format *.JPG ; *.GIF ; *.EPS ou *.TIF, avec une résolution comprise entre 300 et 600 dpi. Quand il s'agit d'images vectorielles, elles peuvent être envoyées en format EPS.

Les dessins, graphiques, organigrammes, etc. sont conçus de manière à s'inscrire sur l'emplacement d'une colonne (largeur 8,5 cm, hauteur maximum 18 cm) ou de deux colonnes (largeur 17,5 cm, hauteur maximum 18 cm). L'épaisseur des traits n'est pas inférieure à 0,25 mm. Les caractères sont en Helvetica neuve regular ou Arial 9 points. Les symboles suivants ■●□▲ sont préférés à tout autre. Les ombrages (trames) trop sombres et les grandes surfaces noires sont à proscrire. Les dénominations des axes sont en conformité avec le texte, suivies des unités de mesure entre parenthèses et placées parallèlement aux axes, à une distance de ceux-ci proportionnée aux dimensions du dessin et des lettres et constante pour tous les graphiques. Les figures ne doivent pas être entourées d'un cadre noir ni les graphes « fermés » par un contour.

Les colonnes des tableaux doivent être réalisées avec la touche tabulation en Times 10 points, interligne 11.

Tous les tableaux et les illustrations sont identifiés par un numéro. Les titres et légendes sont fournis sur un feuillet séparé, en français et en anglais. Les légendes doivent être complètes et permettre de comprendre l'illustration ou le tableau sans se référer au texte.

Dans le texte, la référence aux illustrations et aux tableaux est obligatoire : « (**Tableau 1**) », « (**Figure 5**) » ou « comme le montre la **figure 5** ». Les tableaux et les illustrations sont cités dans l'ordre.

Une partie du cout de reproduction en couleur des illustrations est portée en compte à l'auteur. Consultez l'éditeur pour définir avec lui la meilleure façon de présenter ce type d'illustration et en estimer le prix.

Conservez un exemplaire de toutes vos illustrations.

COMITÉ DE LECTURE

Les articles sont soumis anonymement à plusieurs lecteurs choisis par le Comité de Rédaction (les éléments permettant d'identifier les auteurs sont rassemblés sur la page de couverture qui n'est pas transmise avec le reste du texte). Ces lecteurs restent anonymes pour les auteurs.

L'auteur-correspondant est avisé du rejet ou de l'acceptation de l'article ou d'une demande de révision (mineure ou majeure).

Tous les auteurs signataires sont réputés consentants à la publication, étant donné qu'ils reçoivent un accusé de réception de leur article.

ÉPREUVES D'IMPRIMERIE

Une épreuve mise en page est envoyée, par l'éditeur, à l'auteur-correspondant qui la corrigera soigneusement selon les signes typographiques conventionnels et la renverra à l'éditeur dans le délai indiqué. Si l'importance des corrections le nécessite, ou à la demande de l'auteur, une deuxième épreuve peut lui être soumise avant impression définitive.

Chaque article publié donne droit à un exemplaire gratuit du fascicule dans lequel il paraît. Si un article est co-signé par plus de deux auteurs, le nombre total d'exemplaires gratuits de la revue est limité à trois. L'auteur a la possibilité de télécharger le fichier pdf de son article sur le site de la revue : <http://www.bib.pressesagro.be/base/>.

DROITS DE REPRODUCTION

Les articles de BASE sont publiés en conformité avec la licence *Creative Commons*, CC BY-NC-SA 2.0, voir <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>. L'auteur a le droit d'auto-archiver publiquement son article dans la version post-print éditeur.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

FAO, 2000. AGROVOC. *Thésaurus agricole multilingue. Version française*. 4^e éd. Rome : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, <http://aims.fao.org/fr/standards/agrovoc/functionalities/search>, (24/06/11).

ISO, 1993. *Recueil de normes ISO. Grandeurs et unités*. 3^e éd. Genève, Suisse : Organisation internationale de Normalisation.

IUBMB, 1992. *Biochemical nomenclature and related documents*. 2^e ed. London: Portland Press.

IUPAC, 1987. *IUPAC's Compendium of chemical terminology*. Oxford, UK: Blackwell Scientific Publications.

Pochet B., 2009. *La rédaction d'un article scientifique. Petit guide pratique adapté aux sciences appliquées et sciences de la vie à l'heure du libre accès*. Gembloux, Belgique : Presses agronomiques de Gembloux, <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/2499>, (version mise à jour le 20/09/2011).

ADRESSES

Les manuscrits envoyés par courrier électronique sont à adresser à : base.gembloux@ulg.ac.be

Les manuscrits envoyés par courrier postal sont à adresser à :

Pr Jean-Pierre Baudoïn, Rédacteur en chef de BASE
Unité de Phytotechnie tropicale et Horticulture
Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech
Passage des Déportés, 2
B-5030 Gembloux (Belgique)

Les demandes de renseignements concernant les illustrations et les épreuves sont à adresser à :

BASE – Édition
Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech
Passage des Déportés, 2
B-5030 Gembloux (Belgique)
tél. : 32(0)81-62 21 34
fax : 32(0)81-62 25 52
e-mail : base.gembloux@ulg.ac.be

Site Web : <http://www.pressesagro.be/base/>